

RESEAU DES MASTERS EUROPEENS EN TRADUCTION

# Rapport annuel

Septembre 2009 – Décembre 2010

EMT



# TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	2
1. Introduction .....	1
2. Création du réseau EMT .....	2
a. Sélection de 2009.....	2
b. Cadre organisationnel .....	2
c. Élections de 2009 .....	3
3. Activités internes.....	4
a. Réunions du réseau.....	4
b. Réunions du Conseil.....	5
c. Activité des groupes de travail.....	6
d. Plans d'action des membres .....	7
4. Activités externes .....	8
a. Sélection de 2010.....	8
b. Conférence EMT 2010: «Verba volant, translatores manent» .....	8
c. Optimale .....	9
d. Visites des universités proposant des programmes EMT .....	9
5. Reconnaissance et communication .....	10
a. Charte d'adhésion .....	10
b. Certificat EMT.....	10
c. Marque déposée EMT.....	10
d. Outils de communication EMT .....	11
6. Conclusions .....	12
Annexes .....	13

# 1. INTRODUCTION

Le projet de master européen en traduction a vu le jour alors que la profession était en pleine mutation. Avec l'évolution rapide des technologies, la mondialisation de la communication et les bouleversements historiques en Europe et ailleurs, le multilinguisme est devenu un sujet prioritaire dans le débat international et le secteur des langues a été placé au premier rang du marché mondial. Dans ce nouvel environnement, alors que les besoins en traducteurs hautement qualifiés croissaient rapidement, la pénurie de traducteurs et de services linguistiques sur le marché du travail devenait préoccupante.

C'est dans ce contexte que la direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne a conçu le projet EMT, initiative visant à promouvoir la qualité des traducteurs et à accroître le nombre de traducteurs disponibles sur le marché dans l'Union européenne. Ce projet vise en premier lieu à encourager les universités européennes proposant des masters en traduction à appliquer des normes professionnelles communément admises et orientées vers le marché.

Concrètement, le projet est né au lendemain des vagues d'adhésion à l'UE de 2004 et 2007, qui ont mis au jour la nécessité incontestable de recruter des traducteurs hautement qualifiés afin de répondre aux exigences et aux besoins d'une Union européenne élargie. En raison de cet aspect institutionnel important, la DGT a été au cœur du projet tout au long de cette phase, mettant ses ressources à profit pour le promouvoir et servir de lieu d'échanges et d'intermédiaire entre de nombreuses universités européennes et d'autres acteurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE.

Le groupe d'experts EMT – rassemblant d'éminents universitaires spécialistes du domaine – a été chargé d'effectuer une analyse professionnelle du secteur et de s'occuper des programmes de formation en traduction. Ce groupe consultatif a contribué à mettre au point un socle de compétences minimales que doivent présenter les formations en traduction et à définir un ensemble de critères d'admission pour l'adhésion au réseau EMT.

Enfin, le réseau EMT a été institué en septembre 2009 et, au cours des seize derniers mois, il a pris des mesures prometteuses visant à créer un réseau d'excellence à long terme. Ce premier rapport synthétise les grandes étapes des procédures appliquées pour créer le réseau en 2009 et présente les principales activités et réalisations de l'année 2010.

## **2. CREATION DU RESEAU EMT**

Le principal objectif du projet EMT, à savoir relever les normes de qualité des formations en traduction en Europe, doit être atteint par la création d'un groupe permanent d'établissements poursuivant des objectifs analogues et servant d'interface au développement de la formation professionnelle et universitaire dans toute l'Europe.

### **a. Sélection de 2009**

Ayant travaillé en partenariat pour concevoir le cadre intellectuel de ce système de certification collective innovant, la DGT et le groupe d'experts ont défini, au premier semestre 2009, une procédure d'évaluation comparative des formations en traduction existant dans l'Union européenne d'après les normes EMT.

93 établissements implantés dans 24 États membres de l'UE, deux dans des pays candidats à l'adhésion et un dans un pays participant à la politique européenne de voisinage ont répondu à l'appel à candidatures. Dans certains pays européens, le projet n'a fait l'objet d'aucune candidature, ce qui s'explique en partie par l'absence d'offre de formations de niveau master compatibles. Le tableau 2 des annexes donne la liste des pays représentés dans cette procédure.

À la suite de la procédure d'évaluation, qui a été supervisée par le comité d'évaluation EMT institué pour garantir le respect intégral des règles applicables, 34 programmes de master ont reçu le statut de «membre du réseau EMT» après avoir prouvé qu'ils remplissaient les exigences minimales. Le tableau 1 des annexes donne la liste des 34 membres.

Les 59 programmes qui n'ont pas atteint le seuil d'admissibilité se sont vu octroyer le statut de candidat en guise de reconnaissance de leur degré de compatibilité et de leurs efforts continus pour s'adapter aux normes EMT. Concrètement, ils resteront ainsi dans le circuit de diffusion de l'information et leurs représentants seront invités à participer à des actions et manifestations DGT/EMT plus importantes.

Si les règles de la sélection de 2009 ne permettaient l'évaluation de pays non membres de l'UE, la procédure a manifestement suscité l'intérêt de pays tiers, dont plusieurs programmes ont demandé à être associés au projet. En conséquence, les règles de la sélection de 2010 ont été adaptées en fonction de cet intérêt pour une association au réseau, et le statut d'observateur a été créé.

### **b. Cadre organisationnel**

La structure du futur réseau EMT a été imaginée la première fois dans le document sur la stratégie relative à l'EMT qui a été adopté le 1<sup>er</sup> septembre 2009, date à laquelle a été prise la décision d'organiser la première réunion du réseau en décembre de la même année. Le 30 octobre, le développement du cadre s'est poursuivi avec

l'adoption du document sur la gouvernance de l'EMT. Ce document détaillait la structure interne de la nouvelle organisation (y compris les organes directeurs et de travail), le choix des membres du Conseil de l'EMT et la définition de ses relations avec la DGT. Il comprenait également une liste d'activités et d'initiatives potentielles du réseau pour les années à venir.

Les principaux aspects du cadre sont les suivants:

- ♦ le réseau est organisé en structure démocratique autour d'un noyau de membres qui se réunissent régulièrement, exercent le pouvoir législatif et élisent un organe exécutif, le Conseil de l'EMT, qui est l'organe permanent responsable de l'EMT; l'objectif à long terme est la création d'une association professionnelle européenne;
- ♦ la DGT reste un acteur important du réseau puisqu'elle intervient en tant qu'interface générale et fournit l'assistance logistique et exécutive jusqu'à ce que le réseau EMT devienne une organisation indépendante à part entière; la DGT fait aussi office d'arbitre neutre lors des sélections de l'EMT et préside le Conseil de l'EMT.

### c. Élections de 2009

L'objectif de la procédure est de désigner des représentants permanents du réseau pour accomplir le mandat confié par l'assemblée; les élections resteront un aspect central de la future association.

Conformément à sa dimension européenne, la procédure vise une large représentation géographique et/ou régionale. Au total, 17 représentants des programmes EMT se sont inscrits comme candidats représentatifs de 4 groupes de pays. Les élections ont eu lieu le 9 décembre 2009 (1<sup>ère</sup> réunion de l'EMT). Les 7 candidats ayant obtenu le plus de votes en leur faveur (directement ou indirectement, par un vote préférentiel et une formule de pondération) ont été élus membres du Conseil de l'EMT pendant un cycle électoral, ce qui couvre la durée du premier mandat.

#### Membres élus au sein du Conseil de l'EMT

Groupe A: <b>Danemark, Finlande, Royaume-Uni, Irlande</b>	Groupe B: <b>France, Roumanie, Hongrie, Bulgarie, Slovénie</b>
Yves Gambier Dorothy Kenny	Daniel Gouadec Nike Pokorn
Groupe C: <b>Allemagne, Belgique, Autriche, Pologne</b>	Groupe D: <b>Italie, Espagne, Portugal</b>
Christian Balliu	Belinda Maia Roberto Menin

### **3. ACTIVITES INTERNES**

Les activités internes du réseau ont reflété la volonté de renforcer l'entité émergente et ont généralement consisté en premier lieu à adapter sa structure aux réalités concrètes et à la gestion quotidienne d'un organe européen (procédures administratives, travaux orientés vers les résultats et planification).

#### **a. Réunions du réseau**

Les réunions du réseau ont été l'occasion pour les représentants des programmes membres de se retrouver, d'échanger des idées et des informations et d'œuvrer pour atteindre les objectifs fixés. Deux réunions générales ont conduit à des réalisations concrètes et marqué des étapes importantes:

##### **Première réunion du réseau EMT – 8 et 9 décembre 2009**

- lancement officiel sous le nouveau format
- 49 représentants de 33 établissements membres
- définition de la structure des groupes de travail
- possibilités offertes par le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (lancement d'Optimale)
- introduction des principes de gouvernance de l'EMT
- élections du Conseil de l'EMT

##### **Deuxième réunion du réseau EMT – 11 et 12 octobre 2010**

- en amont de la conférence EMT
- 39 représentants de 31 établissements membres
- proposition, par la DGT, d'axes de recherche pour les universités du réseau EMT
- restructuration des groupes de travail et synchronisation avec Optimale
- adoption des mandats des groupes de travail
- cérémonie de distribution des certificats de membre du réseau EMT

## **b. Réunions du Conseil**

Le Conseil de l'EMT a pris ses fonctions à la suite de la 1<sup>ère</sup> réunion du réseau et s'est réuni trois fois les 11 mars, 2 septembre et 11 octobre 2010. Conformément aux règles définies, les réunions du Conseil se tiennent à Bruxelles, généralement dans les locaux de la Commission européenne.

### **①** Première réunion du Conseil – 11 mars 2010

- Cette réunion a été le dernier événement majeur de l'EMT auquel le directeur-général de la DGT, Karl-Johan Lönnroth, qui avait lancé le projet en 2005, a participé avant son départ en retraite.
- L'ordre du jour incluait des points de discussion sur la gouvernance du réseau [par exemple, rôle du Conseil de l'EMT, règlement intérieur (quorum, consensus, présidence), relations avec d'autres organes EMT, etc.]. Le document sur la gouvernance a été mis à jour et publié après la réunion et est consultable sur le wiki de l'EMT.
- Les différentes manières de traiter les questions internes relatives au réseau ont été examinées (par exemple les groupes de travail et leurs objectifs, les portefeuilles, la charte des universités membres du réseau EMT, les programmes de travail des membres de l'EMT, le lien avec Optimale, etc.).

### **②** Deuxième réunion du Conseil – 2 septembre 2010

- Le principal thème de cette réunion, présidée par le directeur-général f.f. Piet Verleysen, a été la répartition des tâches et des portefeuilles au sein du Conseil de l'EMT et de l'équipe EMT et entre eux, sur la base du projet de «modus operandi». Le document mis à jour et publié après la réunion peut être consulté sur le wiki de l'EMT.
- Le certificat EMT a été adopté, sa distribution étant prévue ultérieurement lors de la réunion générale du réseau. De la même manière, les points clés de la charte EMT ont été approuvés.
- Parmi les autres thèmes abordés figuraient: la conférence EMT 2010, la sélection de 2010 et une réunion avec Optimale lors de la 3<sup>ème</sup> réunion du Conseil.

### **③** Troisième réunion du Conseil – 11 octobre 2010

- Cette réunion d'une demi-journée a précédé la réunion générale du réseau et la conférence EMT 2010. L'objectif principal était de rencontrer le représentant d'Optimale, M. Daniel Toudic, et de discuter de la future coordination entre l'EMT et le projet Optimale (une ramification de l'EMT financée par le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie).

- Le résultat a inclus une liste des points de coopération potentiels entre les groupes de travail de l'EMT et les modules de travail d'Optimale.
- Le Conseil a finalisé les documents de programmation sur les mandats et objectifs des groupes de travail; la stratégie EMT actualisée a été adoptée séparément (le document est actuellement disponible sur le site web et le wiki de l'EMT).

### **c. Activité des groupes de travail**

Le réseau rassemble une communauté de formateurs présentant une grande diversité d'intérêts et d'aspirations en matière d'enseignement.

À la suite de la décision du Conseil de l'EMT du 11 mars 2010, quatre groupes de travail ont été créés. Yves Gambier a ébauché leur portée dans son document *EMT Working Groups, Esquisse* daté du 5 avril 2010. Les groupes de travail sont dirigés par les membres universitaires du Conseil de l'EMT.

#### **1. Formation des formateurs**

(Chef de file: Daniel Gouadec)

- Ce groupe de travail permettra d'optimiser les échanges de modèles et de bonnes pratiques dans le domaine de la formation des formateurs de traducteurs.

#### **2. Employabilité et évolution des professions liées à la traduction**

(Chefs de file: Dorothy Kenny, Roberto Menin).

- Un projet de stage destiné aux étudiants du réseau EMT et portant le nom d'«Agora» est en cours de conception au sein de ce groupe de travail.

#### **3. Évolution des compétences**

(Chefs de file: Christian Balliu, Belinda Maia).

- Ce groupe de travail suivra les évolutions potentielles au niveau des compétences de l'EMT et proposera des modifications en conséquence. Les travaux actuels se concentrent sur l'établissement d'un questionnaire professionnel à compléter par les contributeurs de l'EMT.

#### **4. Observation des programmes et ressources existantes**

(Chefs de file: Yves Gambier, Nike Pokorn).

- Ce groupe de travail dressera le panorama de l'enseignement universitaire européen en ce qui concerne les formations en traduction, formulera des recommandations et favorisera l'innovation dans les programmes d'enseignement.

En fonction des résultats des travaux de 2010 et de l'expansion du réseau après le deuxième cycle de la sélection, le Conseil procédera à un nouvel ajustement de la structure des groupes de travail afin qu'ils reflètent la réalité d'un réseau élargi.

#### **d. Plans d'action des membres**

L'une des premières activités internes sur laquelle le réseau s'est mis d'accord était la rédaction et la présentation de plans d'action annuels. Ceux-ci doivent permettre de présenter au sein du réseau les projets à court terme de chacun des membres, de diffuser des idées et des bonnes pratiques, et de créer des synergies.

Trente et un membres sur 34 au total ont envoyé des plans d'action. Le réseau a ainsi pu profiter d'une grande variété de projets et d'idées. Les plans d'action ont été publiés sur le wiki de l'EMT. Sur la base de cette contribution, six bonnes pratiques ont été présentées à la conférence EMT 2010. Les plans d'action seront maintenus dans les années à venir sous une forme similaire.

**Aperçu détaillé** - Geneviève Blondy-Mauchand (ESIT) a fait état d'un projet très réussi, dans le contexte duquel la traduction à partir de langues moins courantes est enseignée par des formateurs qui n'ont aucune connaissance de la langue source.

Nathalie Gormezano (ISIT) et Philippe Moreau (Institut Libre Marie Haps) ont présenté METS, une initiative commune dans le domaine de la formation à la traduction; cette initiative consiste en un partenariat entre 10 universités qui permet à une sélection d'étudiants de passer une de leurs années de master dans deux autres universités partenaires.

Éva Kelemen, de l'Université polytechnique et économique de Budapest, a présenté le pôle Linguapark créé en Hongrie.

Christina Schäffner, de l'Université d'Aston, a décrit l'intégration d'un module professionnel dans un programme de cours.

Anca Greere, de l'Université de Babeş-Bolyai, a déclaré qu'il fallait motiver les étudiants en encourageant l'autonomie de l'apprenant par le travail en projet. Enfin, Daniel Gouadec a expliqué la logique sous-tendant l'apprentissage fondé sur les projets et a décrit la valeur du raisonnement critique acquis grâce à l'évaluation par les pairs des étudiants.

## 4. ACTIVITES EXTERNES

### a. Sélection de 2010

Le comité d'évaluation a décidé d'organiser un autre cycle de sélection en 2010 sur la base de l'expérience recueillie lors de la procédure de 2009. Les principales caractéristiques de la nouvelle procédure de sélection étaient les suivantes:

- documents de candidature et d'évaluation révisés (formulaire de candidature, grille d'évaluation et guide du candidat);
- confirmation de l'admissibilité des formations en traduction spécialisées pour autant qu'elles remplissent le socle de compétences minimales.

Les grandes lignes de la sélection de 2010 sont les suivantes:

- ☑ mars 2010 – décision de la DGT d'organiser le nouveau cycle de sélection
- ☑ mars - septembre 2010 – travaux préparatoires du comité d'évaluation
- ☑ mai 2010 – test des procédures provisoires 2010 par des experts
- ☑ septembre 2010 – consultation du Conseil de l'EMT
- ☑ septembre 2010 – lancement de la sélection 2010
- ☑ octobre 2010 – formation des candidats potentiels à l'adhésion à l'EMT dans le cadre de la conférence EMT
- ☑ décembre 2010 – clôture de la sélection
- février 2011 – évaluation des candidatures
- mai 2011 – communication des résultats

À la fin de la procédure en décembre 2010, 64 candidatures avaient été présentées.

### b. Conférence EMT 2010: «Verba volant, translatores manent»

Dans le contexte de l'EMT, la DGT a organisé une conférence internationale à Bruxelles entre le 11 et le 13 octobre 2010. L'événement, le quatrième d'une série entamée en 2006, a rassemblé quelque 250 participants de plus de 100 établissements d'Europe et du monde entier.

Le programme a été l'occasion de donner la parole à des intervenants de renom (Lesley Wilson, secrétaire générale de l'Association européenne de l'université, Marion Boers, présidente de la Fédération internationale des traducteurs, Christiane Nord, membre de l'association fédérale allemande des traducteurs et des interprètes - BDÜ), d'organiser un débat avec des personnes aux expériences différentes, de faire des présentations sur les bonnes pratiques et de poursuivre le dialogue entre les parties prenantes. Le thème était la **reconnaissance de la profession de traducteur**. Un atelier spécial a été organisé pour les candidats potentiels à la nouvelle sélection EMT.

La DGT a présenté une proposition de coopération à l'intention des universités membres pour les encourager à effectuer des recherches dans le cadre d'un certain nombre d'axes d'études pertinents mais pour lesquels aucune aide budgétaire n'est disponible. La liste des thèmes suggérés figure dans le tableau 3 des annexes.

Pour clôturer la conférence, Piet Verleysen a assuré aux représentants des universités présents que la direction générale de la traduction continuerait de soutenir les formations en traduction afin de promouvoir la profession de traducteur et la démocratie en Europe, puisque, **en fin de compte, sans traduction, il n'y aurait pas d'Union européenne.**

### **c. Optimale**

Une réunion stratégique a été organisée le 11 octobre 2010 entre le Conseil de l'EMT et le président du comité directeur d'Optimale, Daniel Toudic, en vue de créer les synergies nécessaires entre les deux réseaux et de discuter des axes de coopération pour les années à venir. La section sur la 3<sup>ème</sup> réunion du Conseil de l'EMT peut être consultée pour plus de détails.

### **d. Visites des universités proposant des programmes EMT**

Au cours de 2010, la DGT a effectué des visites auprès des membres du réseau EMT et des candidats à l'adhésion à celui-ci avec deux principaux objectifs à l'esprit: présenter l'EMT aux programmes candidats et répondre aux questions sur les procédures de sélection et de préparation, et assurer la liaison avec les programmes membres et examiner avec les étudiants les questions linguistiques ou de communication. Les visites ont été effectuées sous deux formes différentes mais complémentaires:

- Programme «Traducteur invité» (VTS) – le programme annuel de la DGT qui permet aux traducteurs de la Commission européenne de faire des séjours dans des universités ou des établissements publics présentant un intérêt dans l'Union; le volet 2010 visait en particulier les universités membres du réseau EMT et celles candidates à l'adhésion à celui-ci.
- Visites de l'équipe EMT – missions effectuées par les membres de l'unité responsable de la gestion de l'EMT à la DGT et ayant pour cible stratégique les universités membres et candidates.

Au total, 21 universités candidates et 13 universités membres ont fait l'objet de visites en 2010. Dans le cadre des missions EMT-VTS, les traducteurs ont organisé des ateliers de traduction pour les étudiants et fait des présentations sur l'EMT. Lors des visites de l'équipe EMT, l'accent était principalement mis sur les aspects organisationnels de l'EMT, y compris des présentations générales et des sessions de questions-réponses pour la sélection 2010.

## **5. RECONNAISSANCE ET COMMUNICATION**

### **a. Charte d'adhésion**

La charte d'adhésion a été adoptée par le Conseil pendant sa réunion du 2 septembre 2010 et diffusée lors de la réunion générale du réseau le 11 octobre. Cette charte décrit l'engagement des établissements participant à l'EMT à exécuter leurs propres programmes et à en maintenir l'excellence conformément aux exigences de l'EMT, et à respecter les règles de procédure internes (gouvernance, stratégie, etc.). L'annexe 1 contient un modèle de charte admis.

Les membres doivent soumettre la charte aux procédures d'approbation de leurs universités et la déposer au secrétariat du réseau EMT.

Au 20 décembre 2010, 17 membres étaient parvenus au terme de la procédure.

### **b. Certificat EMT**

Le certificat EMT atteste l'adhésion du programme à un réseau européen d'excellence et met en valeur le profil des traducteurs sur le marché du travail. Le certificat peut être délivré dans les 23 langues officielles de l'UE, selon les besoins du programme (voir le modèle figurant à l'annexe 2).

Les certificats ont été remis à chaque membre par le directeur-général f.f. de la DGT, Piet Verleysen, en octobre 2010, lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du réseau.

### **c. Marque déposée EMT**

L'objectif premier du projet EMT est de devenir le principal label de qualité des masters en traduction. Au-delà de l'aspect technique (évaluation comparative de programmes candidats), il est incontestablement nécessaire d'enregistrer l'EMT comme marque déposée afin de protéger le projet et, indirectement, ses normes.

La marque déposée constitue un instrument juridique qui permet de lutter contre la concurrence déloyale ou les réclamations non justifiées en matière de qualité qui proviennent d'établissements tiers qui ne sont pas intéressés par la procédure d'évaluation comparative de l'EMT. L'absence d'un tel instrument serait préjudiciable aux efforts communs que déploient la Commission européenne et la communauté d'experts universitaires pour créer une norme de qualité. C'est pourquoi la DGT a lancé la procédure d'enregistrement de marque européenne protégée pour l'EMT. Une task-force a été créée pour superviser la procédure, et les indications reçues du service de la Commission européenne responsable des marques déposées à la fin 2010 étaient encourageantes. La procédure devrait durer au moins une année.

## **d. Outils de communication EMT**

Le réseau continue d'utiliser le site web mis à disposition gratuitement par la DGT sur les serveurs de la Commission européenne. Parallèlement, un nouveau concept a été testé, le wiki de l'EMT, un site web bac à sable spécialisé d'accès restreint, accessible aux membres du réseau et aux candidats.

### **Outils de communication électroniques**

- L'EMT sur le site Europa – pour des informations externes générales sur l'EMT; y sont publiés les documents stratégiques clés, les rapports de conférences et l'appel à candidatures;
- Diffusion en continu sur l'Internet (1<sup>ère</sup> réunion du réseau EMT – 4<sup>ème</sup> conférence EMT)
- Wiki de l'EMT – (authentification requise) informations au jour le jour plus détaillées, échanges d'informations, espace de stockage/relais pour les éléments livrables des groupes de travail.
  - À l'intérieur du wiki – chaque fois qu'une base de données externe est conçue ou que des ressources en ligne peuvent être partagées, le lien peut aussi être publié sur la page spécialisée du wiki de l'EMT.

### **Outils de communication classiques**

- Imprimés – brochures EMT/fiches d'information (largement diffusées lors de tous les événements EMT), affiches/bannières extérieures. Actuellement, ces documents sont produits par les services de la Commission.
- Conférences et réunions – conférences EMT (destinées à l'ensemble de la communauté des formateurs de traducteurs en Europe), réunions des groupes de travail, réunions du Conseil de l'EMT.
- Outils professionnels – exposés formels présentés par le personnel de la DGT lors de conférences et d'événements en relation avec les langues.
- Outils informels – instructions non techniques données par le personnel de la DGT lors de conférences et d'événements en relation avec les langues.

## 6. CONCLUSIONS

2009 et 2010 ont été de très bon augure pour le projet EMT. Après plusieurs années d'efforts, ce projet exceptionnel est devenu une entité réelle, profitant à la communauté européenne des traducteurs, celle qui travaille peut-être le plus, et de manière invisible le plus souvent, à une intégration du continent conforme au fondement même de l'idée européenne du multilinguisme, à savoir la préservation des identités nationales et de la diversité linguistique.

La mise en place des principes de gouvernance et des élections internes, les réunions régulières des nouveaux organes, la définition de nouveaux objectifs, l'adoption d'une charte d'adhésion et la large diffusion des résultats montrent que l'EMT est sur la bonne voie.

Le voyage n'est toutefois pas terminé. De nombreux acteurs ont concouru au succès du projet EMT au cours des différentes phases de son élaboration. Depuis la sélection de 2009 et le lancement du réseau, la DGT reste engagée en faveur du projet et continuera de favoriser l'émergence d'une association européenne de formateurs de traducteurs. Avec la sélection 2010 en cours, le réseau va s'élargir et se renforcer, et pourra se focaliser sur les travaux et les résultats concrets des années à venir jusqu'à la prochaine évaluation en 2013.

Les groupes de travail, conjointement avec le Conseil, s'emploient à définir les besoins concrets de l'organisation et se réuniront régulièrement en vue de produire des résultats. Quatre réunions sont prévues en 2011, et il est essentiel que tous les membres restent attachés à la réalisation des objectifs fixés pour le réseau et pour chaque groupe de travail. De nouveaux questionnaires et de nouvelles enquêtes permettant de mieux comprendre le paysage professionnel et celui de la formation en Europe seront mis au point et diffusés. Avec chaque résultat, l'ensemble du réseau gagnera en crédibilité et son empreinte se fera plus solide et plus pertinente.

La marque déposée EMT permettra de doter les normes EMT de la protection indispensable qu'elles requièrent et de proposer une conception unique de la certification professionnelle collective, tandis que le certificat EMT jouera le rôle d'ambassadeur de la qualité sur le marché du travail à l'échelon européen. Simultanément, le concept de certification professionnelle individuelle sera traité de manière distincte. La coopération avec Optimale contribuera à renforcer la communauté des traducteurs et à consacrer le niveau d'excellence du réseau EMT, tout en mettant en valeur les avantages incontestables d'une organisation axée sur les objectifs et financièrement indépendante, au service de l'intérêt général de la communauté des traducteurs en Europe.

## ANNEXES

Tableau 1 – Composition du réseau EMT en 2009

<b>Membres du réseau EMT (European Master's in Translation)</b>		
1	Autriche	Universität Wien – Zft
2	Belgique	Hogeschool Ghent
3		Haute Ecole de Bruxelles (ISTI)
4		Haute Ecole Léonard de Vinci Bruxelles
5	Bulgarie	Sofia University "St. Kliment Ohridski"
6	Danemark	Aarhus University - ASB
7	Finlande	University of Tampere
8	France	Université de Lille III
9		Université Rennes 2
10		Université Paris III (ESIT)
11		Université de Toulouse-Le Mirail
12		Université de Paris-Diderot
13		ISIT - Paris
14		Université Stendhal - Grenoble 3
15	Allemagne	Universität Leipzig (IALT)
16		Fachhochschule Köln
17	Hongrie	BME Budapest
18	Irlande	Dublin City University - SALIS
19		National University of Ireland Galway
20	Italie	Université de Bologne - Forli
21		Université de Trieste
22		Università LUSPIO Roma
23	Pologne	Jagiellonian University of Kraków
24	Portugal	University of Porto
25	Roumanie	Babes-Bolyai University - Cluj-Napoca
26	Slovénie	University of Ljubljana
27	Espagne	Universitat Pompeu Fabra Barcelona
28		Universidad de Alcalá de Henares - Madrid
29		Universidad de Salamanca
30	Royaume-Uni	Swansea University - School of Arts
31		Aston University
32		University of Surrey
33		University of Westminster
34		University of Manchester

Tableau 2 – Origine des candidatures

Sélection 2009 – Pays représentés			
Pays de l'UE	Autriche Belgique Bulgarie R. tchèque Danemark Estonie  Finlande France Allemagne	Grèce Hongrie Irlande Italie Lettonie Lituanie  Malte Pologne Portugal	Roumanie Slovaquie Slovénie Espagne Suède Royaume- Uni
Pays candidats à l'adhésion à l'UE	Ancienne République yougoslave de Macédoine Turquie		
Pays participant à la politique européenne de voisinage (PEV)	Liban		
Pays de l'UE - non représentés	Chypre Luxembourg Pays-Bas		

Tableau 3 - Axes de recherche de la DGT pour l'EMT 2010-2011

INTITULÉ	JUSTIFIÉ
<b>L'incidence de la traduction dans l'UE sur les langues moins répandues</b>	Définir l'importance de la traduction pour l'intégration européenne et la croissance économique
<b>Langues sources dans différents pays</b>	Analyser les besoins en formation et les besoins des entreprises pour différentes combinaisons linguistiques
<b>Comment s'exprimer clairement – Bonnes pratiques</b>	Recenser les bonnes pratiques pour garantir la qualité du traitement de texte et de la traduction
<b>Typologies de texte nationales</b>	Recenser les bonnes pratiques de traduction selon la langue et/ou le type de texte
<b>Validation de la terminologie dans les États membres</b>	Rationaliser les procédures de validation terminologique et établir des synergies entre elles
<b>Eurospeak</b>	Analyser les textes de l'UE et fournir le matériel de formation

# Annexe 1 – Charte des membres du réseau EMT (modèle)



## EMT NETWORK MEMBERS' CHARTER

Name of the programme: M.A. IN TRANSLATION WITH LANGUAGE TECHNOLOGY  
 Name of the university: SWANSEA UNIVERSITY  
 Country: WALES, UK

In line with the *raison d'être* of the EMT project, set out in the document on *Competences for professional translators, experts in multilingual and multimedia communication*, and with the objectives of the Network defined in the document *Developing a European network of translation programmes*, the members of the EMT undertake to:

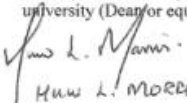
- > participate fully in reinforcing the Network of programmes, by proposing lines of action, taking part in the activities of the working groups set up by the Network and sharing useful and relevant information;
- > use the EMT name and logo discerningly, so that it remains a credible and legitimate quality reference;
- > respect the Network's internal rules of procedure;
- > maintain and step up their own programmes in accordance with the requirements of the EMT;
- > promote and disseminate best teaching practices, including the in-service training of teaching staff;
- > encourage cooperation, including the mobility of students and teachers, at European level, between institutions offering translator training;
- > promote the recognition of the translation professions and the creation of an accreditation system for translators;
- > draw up and disseminate a code of conduct for placements in industry.

Each programme which is a member of the Network has a voice (i.e. one vote) in the Network's discussions.

Any member selected for a limited period (4 years) who does not respect this Charter may have their membership terminated at the end of this period.

Any withdrawal from the Network must be communicated (and justified) to the Board at least six months in advance to be effective.

Place and date:

Name and signature of the competent authority at the university (Dean or equivalent)  
  
 Huw L. MORRIS  
 Academic Registrar



Name and signature of programme director  
 Prof. A. REWELL  
  
 EN

**Annexe 2 – Certificat EMT (modèle)**

**European Master's in Translation (EMT)**

This is to certify that the translation programme [name of the programme] run by [name of the university]

is a member programme of the EMT (European Master's in Translation) Network set up by the European Commission. Membership is valid for the period 2009-2013.

For the EMT  
[name and signature of the Director-General of the DGT]

Chairman of the EMT Board  
Brussels, 11.10.2010



European Commission  
Directorate-General for Translation

The EMT is a quality label for university translation programmes at master's level that meet agreed standards in translator education. University programmes that are benchmarked to these standards via a selection procedure become members of the European Master's in Translation Network, which acts as a forum for member programmes and promotes exchange of best practice.

2009/13/01